

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 895

présenté par  
M. Dussopt

-----

### ARTICLE 12

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« repose sur une organisation par »

les mots :

« est organisée en ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.